

Copie certifiée conforme par le président



Alain Gros

INEO PROVENCE ET COTE D'AZUR

DocuSigned by:
Alain Gros
E948D3C8DF64436...

205 rue Georges Claude BP 241000 13797 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

(Exercice d'une durée de 12 mois)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été arrêtés par le Gérant et présentent un chiffre d'affaires s'élevant à 127 261 778 euros, un résultat de 4 883 046 euros et un total de bilan de 91 820 257 euros.

Le président, Mr Alain GROS

Signature Electronique

Sommaire

BILAN.....	3
COMPTE DE RESULTAT.....	5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	7
1. Règles et méthodes comptables.....	9
2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.....	15
3. Immobilisations.....	17
4. Amortissements.....	19
5. Stocks	20
6. Valeurs mobilières de placement.....	21
7. Disponibilités.....	22
8. Echéances des créances et des dettes.....	23
9. Comptes de régularisation.....	24
10. Variation des capitaux propres.....	25
11. Composition du capital social.....	26
12. Provisions.....	27
13. Situation fiscale latente.....	28
14. Ventilation du chiffre d'affaires	29
15. Résultat financier.....	30
16. Charges et produits exceptionnels.....	31
17. Charges à payer et produits à recevoir.....	32
18. Ventilation de l'impôt.....	33
19. Engagements hors bilan.....	34
20. Rémunération des dirigeants.....	35
21. Effectifs.....	36
22. Crédit-Bail.....	37
23. Honoraires des commissaires aux comptes.....	38
24. Liste des filiales et participations.....	39

BILAN

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	498 339	448 505	49 834	99 668
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	498 339	448 505	49 834	99 668
Terrains				
Constructions	560 534	554 942	5 593	9 224
Installations techniques, matériel	406 097	327 663	78 434	62 138
Autres immobilisations corporelles	1 467 663	1 074 903	392 760	406 848
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	2 434 295	1 957 508	476 787	478 211
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 070		3 070	3 070
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 223 139		2 223 139	2 139 002
Autres immobilisations financières	97 603		97 603	98 972
TOTAL immobilisations financières	2 323 812		2 323 812	2 241 044
Total Actif Immobilisé (II)	5 256 446	2 406 013	2 850 433	2 818 922
Matières premières, approvisionnements	40 000		40 000	949 018
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	40 000		40 000	949 018
Avances et acomptes versés sur commandes	104 868		104 868	120 904
Clients et comptes rattachés	41 737 461	993 785	40 743 676	45 660 209
Autres créances	5 496 695		5 496 695	6 913 211
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	47 339 025	993 785	46 345 240	52 694 324
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	41 906 662		41 906 662	15 759 961
TOTAL Disponibilités	41 906 662		41 906 662	15 759 961
Charges constatées d'avance	677 923		677 923	152 882
Total Actif Circulant (III)	89 963 609	993 785	88 969 824	69 556 185
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	95 220 055	3 399 799	91 820 257	72 375 107

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 53 263	53 263	47 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	9 654 931	60 280
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	288 783	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 883 046	2 735 970
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	14 880 023	2 844 164
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 364 755	2 077 265
Provisions pour charges	4 103 927	2 936 749
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	6 468 682	5 014 014
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 091 588	3 982 067
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 889 292	24 431 526
Dettes fiscales et sociales	17 172 623	18 161 524
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 185 354	649 850
TOTAL Dettes d'exploitation	49 338 857	47 224 968
Produits constatés d'avance	21 132 694	17 291 961
TOTAL DETTES (IV)	70 471 551	64 516 929
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	91 820 257	72 375 107

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				2 736
Production vendue services	127 195 583	66 195	127 261 778	124 080 539
Chiffres d'affaires nets	127 195 583	66 195	127 261 778	124 083 275
Production stockée				
Production immobilisée			6 648	
Subventions d'exploitation			6 000	88 667
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 872 817	1 084 082
Autres produits			862 465	1 611 286
Total des produits d'exploitation (I)			130 009 708	126 867 310
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			50	8
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			23 795	13 415
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			909 018	-279408
Autres achats et charges externes			73 888 599	76 003 995
Impôts, taxes et versements assimilés			2 004 994	1 746 121
Salaires et traitements			26 052 774	26 749 586
Charges sociales			15 427 233	15 390 359
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations		181 547	192 512
	Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		770 416	317 073
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 485 327	1 194 971
Autres charges			56 163	31 842
Total des charges d'exploitation (II)			122 799 917	121 360 475
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			7 209 791	5 506 835
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				13 282
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			732	
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			826 698	573 682
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			826 698	573 682
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 215	2 501
Différences négatives de change			101	267
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			3 317	2 768
RÉSULTAT FINANCIER			823 381	570 914
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			8 032 440	6 091 030

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 404	1 200
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 135 878	
Total des produits exceptionnels (VII)	1 155 282	1 200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	986 142	7 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 254	1 104
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	51 954	884 935
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 043 350	893 039
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	111 932	-891839
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 342 796	1 067 908
Impôts sur les bénéfices (X)	1 918 530	1 395 313
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	131 991 688	127 455 473
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	127 108 641	124 719 502
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 883 046	2 735 970

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Augmentation de capital :

Suivant la délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social de 5 349.60 €, par émission de 4 458 parts nouvelles de 1.20 € de nominale chacune et d'une prime d'émission de 9 594 650.40 € à libérer en numéraire.

- Changement de statut de la société :

L'assemblée générale sur la proposition de la gérance, a décidé de transformer la société en société par actions simplifiées à compter du 30 Septembre 2024.

- Evolution des organes de gouvernance :

M. Alain Gros est désigné président de la société par actions simplifiées pour une durée de 3 ans en remplacement de la fonction de gérance qui était assumée par la société INEO SA.

- Changement de Directeur Délégué :

En juin 2024 Romain RICOUARD-NORMAND est désigné comme Directeur Délégué suite au départ en retraite de Jean-Marc CANEPA.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

1. Règles et méthodes comptables

1.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis et en l'application des conventions générales et des adaptations professionnelles (avis du Conseil National de la Comptabilité repris dans le règlement ANC n°2018-01 relatif au Plan Comptable Général) :

- permanence des méthodes comptables,
- prudence,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

1.2. Changement de méthode comptable - changement d'estimation - correct d'erreur

Un changement de modalités de comptabilisation est intervenu au titre des primes et gratifications de l'exercice N qui sont à verser en N+1.

Jusqu'alors, les primes et gratifications à verser sur l'exercice suivant étaient comptabilisées en charges à payer compte tenu de l'existence d'un engagement ferme quant au principe et mode de calcul.

Cependant, compte tenu des modalités de calcul des primes mises en place au sein de la société et définies selon les règles Groupe, le schéma de comptabilisation au 31 Décembre 2024 des primes à verser en 2025 est modifié. Dans le cadre de l'harmonisation des règles Bouygues, ces primes sont désormais comptabilisées en provisions pour risques et charges en lieu et place de charges à payer sur la base de la meilleure estimation du management.

1.3. Principales méthodes utilisées

1.3.1. Méthode de calcul à l'avancement / à l'achèvement

La prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon la méthode de l'avancement des coûts de chaque chantier sur la base d'une prévision de résultat à fin d'affaires régulièrement actualisée.

Celle-ci tient compte des incertitudes et aléas techniques avérés pouvant intervenir dans la réalisation des travaux.

La marge brute des affaires dont les prévisions à terminaison ne sont pas suffisamment maîtrisées et fiabilisées à la clôture annuelle, fait l'objet d'une neutralisation, le chiffre d'affaires étant dans ce cas reconnu à hauteur des coûts encourus.

Traitement comptable des provisions pour pertes à terminaison dans le cas de contrats déficitaires :

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée à hauteur de la perte future en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels.

Cette provision est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Produits de réclamation :

Les produits de réclamation et compléments de prix de vente ('claims') non formellement acceptés par le client ne sont pas comptabilisés.

Pénalités de retard :

Les pénalités de retard dues aux clients sont constatées en diminution du chiffre d'affaires à terminaison sur les affaires.

1.3.2. Traitement comptable des SEP et des GIE

- SEP gérées

Néant

- SEP non gérées

Les comptes des sociétés en participation non gérées ne sont pas intégrés au bilan et au compte de résultat. La quote-part de résultat revenant à INEO PROVENCE COTE D'AZUR est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » ou « perte transférée ».

1.3.3. Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

Dans le cadre de l'application des règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06), la société n'a pas identifié de composant significatif. Concernant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la durée d'utilisation du bien et n'ont donc pas été modifiées au cours de l'exercice.

En application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont comptabilisés dans un compte spécifique par catégorie d'actif et sont amortis ou dépréciés selon les mêmes règles que l'actif sous-jacent auxquels ils sont rapportés.

Le mali technique de fusion d'une valeur brute de 498 339.42€ est amorti en mode linéaire sur 10 ans à compter du 01/01/2016 l'impact résultat de l'amortissement annuel est de 49 833.94 €.

1.3.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

Nature	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 à 3 ans
Fonds de commerce et mali de fusion	Linéaire	1 à 10 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 10 ans

Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Amortissement des fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux :

En application du règlement ANC précité, les fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement à compter du 1er janvier 2016 dans les comptes annuels de la société sur la base des principes suivants :

- l'actif incorporel est rattaché à des activités qui ont une durée de vie limitée compte tenu des évolutions de l'environnement concurrentiel, normatif, réglementaire ainsi que des innovations technologiques et commerciales mais dont la durée ne peut être définie de façon fiable.

pour les fonds commerciaux et malis affectés à fonds commerciaux existant au 1er janvier 2016 ou pour les nouveaux fonds commerciaux et malis affectés à fonds commerciaux acquis ou activés depuis cette date.

Les fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Cette dépréciation est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable du fonds commercial avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle est estimée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité.

Recherche et développement

Néant

1.3.3.2. Immobilisations corporelles

Les méthodes d'amortissement n'ont subi aucune modification par rapport aux exercices précédents. Les modes d'amortissement retenus conformes à la législation fiscale et déterminés selon la durée de vie prévue sont les suivants :

Nature	Mode	Durée
Construction	Linéaire	15,20 et 30 ans
Installations techniques	Linéaire	2 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 8 ans

1.3.3.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une dépréciation ramène celle-ci à leur valeur actuelle si elle est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité. Pour cela, la société est amenée à procéder à l'estimation des résultats futurs de ses filiales, à laquelle elle a porté une attention toute particulière, dans un environnement économique et financier qui rend difficile l'appréciation des perspectives d'avenir.

Les titres de participation minoritaire et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût historique.

Les valeurs d'utilité tiennent compte de la quote-part des capitaux propres.

Lors des cessions de titres de participation, il est fait application de la méthode FIFO.

1.3.4. Actif circulant

1.3.4.1. Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, de produits finis ou de produits intermédiaires sont valorisés à leur prix d'achat suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Ils sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage et de leur probabilité d'écoulement.

1.3.4.2. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

Conformément aux règles pratiquées dans le Groupe, des provisions sur créances clients sont comptabilisées selon une méthode statistique basée sur l'historique de non-recouvrement, ajustée individuellement pour les grands clients, clients export et publics au cas par cas des situations, litiges éventuels et négociations en cours. Cette dépréciation vient en complément de la dépréciation fondée sur la revue individuelle des créances clients.

1.3.4.3. Charges constatées d'avance

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2025 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

1.3.5. Passif

1.3.5.1. Subventions d'investissement

Néant

1.3.5.2. Provisions ou évaluation des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

Type de régime : indemnités de fin de carrière

Les droits acquis par les salariés en activité sont considérés acquis de manière linéaire sur la carrière du salarié dans l'entreprise et donnent lieu à la constitution d'une provision pour charges au titre des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat mais sont étalés sur la durée résiduelle future de l'engagement en application de la méthode du corridor.

Cette provision est déterminée sur la base d'une évaluation actuarielle des différents paramètres retenus en la matière, minorée des sommes versées aux organismes spécialisés.

L'évaluation actuarielle est basée sur les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 3,824%
- taux d'inflation : 2,00%
- taux d'augmentation annuel des salaires hors inflation :

CSP	$x < 50$	$x \geq 50$
Cadres	3,00%	1,50%
Non Cadres	1,50%	0,50%

- tables de mortalité : INSEE TTGH/TGF 2005
- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge :

CSP	$x < 40$	$40 \leq x < 50$	$50 \leq x < 55$	$55 \leq x < 60$	$x \geq 60$
Cadres	11%	7%	5%	1%	0%
Non Cadres	9,5%	6%	3%	1,5%	0%

- âge de départ à la retraite estimé 31/12/2024 :

Année de naissance	Âge de retraite
1/1/1960 – 31/8/1961	62 ans
1/9/1960 – 31/12/1961	62 ans et 3 mois
1962	62 ans et 6 mois
1963	62 ans et 9 mois
1964	63 ans
1965	63 ans et 3 mois
1966	63 ans et 6 mois
1967	63 ans et 9 mois
≥ 1968	Cadres : 65 ans Non-Cadres : 64 ans

- modalité de départ : 100% départs volontaires soit IFC = IDR + charges sociales

Les taux de charges sociales retenus sont les suivants :

CSP	UES INEO + AEGE
Cadres	50%
Non Cadres	42%

1.3.5.3. Provisions pour médailles du travail

L'évaluation actuarielle de cette provision est basée sur les hypothèses suivantes :

- prime attribuée : 40 euros par année d'ancienneté dans le Groupe
- date d'entrée dans la vie active : Cadres 26 ans, Non Cadres : 22 ans

Si la date d'entrée dans la société est antérieure à cette date anniversaire, c'est la date d'entrée qui est retenue.

- taux d'actualisation : 3,824%

- taux d'inflation : 2,00%
- tables de mortalité : INSEE TGH/TGF 2005
- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge : cf hypothèses retenues pour IFC ci-dessus
- âge constaté de départ à la retraite : cf hypothèses retenues pour IFC ci-dessus

1.3.5.4. Provision pour Gros Entretien et Renouvellement

Néant

1.3.5.5. Autres Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques potentiels ou à des charges à prévoir, conformément au Livre I Titre III chapitre II sur les passifs (Plan Comptable Général).

Les montants comptabilisés au 31 décembre 2024 au titre des primes et gratifications donnant lieu à versement en 2025 (voir paragraphe 1.2. sur les changements de méthode comptable – changements d'estimation – corrections d'erreur) sont les suivants :

- au passif en provision pour charges : 2 164 814.27 euros
- au compte de résultat en dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges : 3 485 327.44 euros net d'impôt

1.3.5.6. Produits constatés d'avance

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2025 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

Ce poste inclut le cas échéant les produits constatés d'avance issus de la neutralisation des marges brutes des affaires pour lesquelles l'entreprise n'est pas en mesure de déterminer le résultat à terminaison de façon fiable.

1.3.6. Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence éventuelle résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « comptes de régularisation ».

2. Identité de la société mère

Les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale (ou intégration proportionnelle ou mise en équivalence) dans les comptes consolidés de la société suivante :

BOUYGUES
32, avenue Hoche
F-75378 PARIS CEDEX 08

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			523 295		0	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		688 202			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			371 028		54 939	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 140 787		55 644	
	Matériel de transport		31 741			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		265 533		24 960	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			2 497 291		135 544	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			3 070			
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			2 237 974		128 187	
TOTAL (IV)			2 241 044		128 187	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			5 261 630		263 730	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession/Appt		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				24 955	498 339	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			127 667	560 534	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				19 870	406 097	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			38 841	1 157 590	
	Matériel de transport				31 741	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			12 161	278 332	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				198 540	2 434 295	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					3 070	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				45 419	2 320 742	
TOTAL (IV)				45 419	2 323 812	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				268 914	5 256 446	

Immobilisations corporelles et incorporelles

Mali technique : 498 339.42 €

Immobilisations financières

La variation des postes relatifs aux immobilisations financières se décomposent pour la partie Prêts et autres immobilisations financières en :

- Prêt effort de contruction qui a augmenté de 123 K€ au titre des versement 2024 et diminué des remboursements de prêts de 2004 arrivés à échéances pour 39 K€.
- Dépôts et cautionnement augmenté de 5 K€ suite à des revalorisation de dépôt de garantie et diminué de 6 K€ suite à la sortie de locaux et la restitution de la caution INEO PCA.

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augmentations	Diminutions / Apports	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			423 627	49 834	24 955	448 505	
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements		678 978	3 631	127 667	554 942	
Installations techniques, matériels et outillages			308 890	38 644	19 870	327 663	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		757 137	74 263	33 587	797 813	
	Matériel de transport		25 170	1 600		26 770	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		248 906	13 576	12 161	250 320	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			2 019 081	131 714	193 286	1 957 508	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			2 442 708	181 547	218 242	2 406 013	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établissement							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Autres immobilisations :							
Installations techniques							
Installations générales							
Matériel transport							
Matériel bureau et info							
Emballages							
CORPO.							
Acquis. de titres	0						
TOTAL							
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Stocks

Nature	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières, approvisionnements	40 000	949 018
En cours de production de biens		
En cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
Total valeur brute	40 000	949 018
Dépréciation		
Total valeur nette	40 000	949 018

6. Valeurs mobilières de placement

Néant

7. Disponibilités

Nature	31/12/2024	31/12/2023
Compte courant Groupe de cash-pooling	41 896 371	15 748 644
Banques	10 291	11 317
Caisses		
Total	41 906 662	15 759 961

La trésorerie placée ou empruntée auprès des sociétés de compensation de trésorerie au sein du groupe BOUYGUES est présentée en disponibilités ou en concours bancaires courants dans la mesure où cette créance/dette est immédiatement disponible ou exigible auprès des sociétés du groupe.

8. Echéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				2 223 139	42 762	2 180 377
Autres immos financières				97 603		97 603
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				2 320 742	42 762	2 277 980
Clients douteux ou litigieux				419 593	419 593	
Autres créances clients				41 317 869	41 317 869	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				84 860	84 860	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				81 621	81 621	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			4 755 452	4 755 452	
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers				574 762	574 762	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				47 234 157	47 234 157	
Charges constatées d'avance				677 923	677 923	
TOTAL DES CREANCES				50 232 821	47 954 841	2 277 980
Prêts accordés en cours d'exercice				128 187		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				45 419		
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers (dont compte courant Groupe de cash pooling)						
Fournisseurs et comptes rattachés				25 889 292	25 889 292	
Personnel et comptes rattachés				3 846 142	3 846 142	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				4 334 054	4 334 054	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			8 804 260	8 804 260	
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts			188 167	188 167	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés				876 032	876 032	
Autres dettes				309 322	309 322	
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance				21 132 694	21 132 694	
TOTAL DES DETTES				65 379 962	65 379 962	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations (prêts aux filiales), les autres prêts ainsi que les créances sur les clients et les autres créances.

Les dettes de la société incluent les dettes financières, les dettes fournisseurs ainsi que les dettes fiscales et sociales et les autres dettes.

Effets de commerce :

Montant des effets remis à l'encaissement : 29 040 euros

9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance :

Nature / Ventilation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	677 923		
TOTAL	677 923	0	0

Produits constatés d'avance :

Nature / Ventilation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - AVANCEMENT	20 981 694		
PCA NEUTRALISATION MB AFFAIRES SENSIBLES	151 000		
TOTAL	21 132 694	0	0

Ecarts de conversion :

Nature des écarts	Montant ACTIF	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	0	0	0	0

Le tableau ne concerne que les sociétés qui effectuent de nombreuses opérations en devises. À défaut, l'information peut être plus succincte.

10. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Diminution	Distribution Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	47 914	5 350					53 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	60 280	9 594 650					9 654 930
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau				2 447 187	2 735 970		288 783
Résultat de l'exercice	2 735 970	4 883 046	2 735 970				4 883 046
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 844 164	14 483 046	2 735 970	2 447 187	2 735 970		14 880 023

11. Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	39 928	4 458		44 386	1,20
Certificats d'investissement					
Total	39 928	4 458		44 386	

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 Septembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social de 5 349.60 €, par emission de de 4 458 parts nouvelle de 1.20 € de nominale chacune et d'une prime d'émission de 9 594 650.40 € à libérer en numéraire.

La société a procédé à une distribution de dividendes de 2 447 187,12 €, suite à l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2024.

12. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers					
Provisions investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
- Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992					
Provisions implantation étranger après 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL (I)					
Provisions pour litige	1 384 010	582 376	337 517	368 256	1 260 612
Provisions pour garanties					
Provisions pour primes variables		1 887 159			1 887 159
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions	1 851 639	143 000	25 000		1 969 639
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien					
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 778 365	924 746	1 351 840		1 351 271
TOTAL (II)	5 014 014	3 537 281	1 351 840	368 256	6 468 682
Provisions sur immos incorporelles					
Provisions sur immos corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participations					
Provisions sur autres immos financières					
Provisions sur stocks					
Provisions sur comptes clients	574 859	770 416		351 490	993 785
Autres provisions pour dépréciations					
TOTAL (III)	574 859	770 416		351 490	993 785
TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 588 873	4 307 698		2 434 103	7 462 468
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 255 743	578 479	719 746	
Dont dotations et reprises financières					
Dont dotations et reprises exceptionnelles		51 954	1 135 878		
dépréciations des titres mis en équivalence					

13. Situation fiscale latente

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'OPCVM		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	1 604 699	1 461 699
Participation des salariés	1 386 242	1 130 278
Effort construction	13 828	13 621
Contribution sociale de solidarité	178 217	203 876
Autres risques et charges provisionnés	839 393	687 730
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	4 022 380	3 497 204

14. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens		2 736	-100%
Production vendue services	127 261 778	124 080 539	3%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	127 195 583	124 063 305	3%
Chiffres d'affaires nets-Export	66 195	19 970	231%
Chiffres d'affaires nets	127 261 778	124 083 275	3%

Les montants des refacturations de loyers et autres charges de Frais Généraux refacturés aux Directions Déléguées sont comptabilisés en « Autres Produits ».

15. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 823 381,01 euros en 2024 contre 570 913,58 euros en 2023, soit une hausse de 252 milliers d'euros.

Cette variation est principalement due aux intérêts cash pooling.

16. Charges et produits exceptionnels

[illegible]

La variation est principalement liée à la reprise de provision et à la comptabilisation des pénalités suite au contrôle URSSAF.

Les charges exceptionnelles incluent des provisions constatées dans le cadre du plan de bonus exceptionnel « EQUANS 2026 » visant à récompenser des collaborateurs de leur implication pour atteindre les objectifs de performance à horizon 2026.

Les primes provisionnées correspondent aux montants qui seront versés en juin 2025 au titre des performances 2022 à 2024 à hauteur de 52 K€.

17. Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 091 588
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	23 523 978
Dettes fiscales et sociales	5 150 459
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	5 015
Total	33 771 040

Produits à recevoir	31/12/2024
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	23 200 232
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 643
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	117 228
Disponibilités	
Total	23 362 104

18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	8 032 440	1 918 530	6 113 910
Résultat exceptionnel	111 932		111 932
Participation	-1 342 796		-1 342 796
Résultat comptable	6 801 576	1 918 530	4 883 046

La société a intégré à compter du 1er janvier 2024 le groupe fiscal dont la société mère est Bouygues SA.

La convention d'intégration fiscale prévoit que Bouygues SA verse à la Société déficitaire l'économie d'impôt immédiate ou potentielle procurée par cette dernière au groupe fiscal par la prise en compte de ce déficit, même dans l'hypothèse où le groupe fiscal est déficitaire. L'économie d'impôt ainsi réallouée à la société est égale au produit du déficit de la Société transmis au groupe fiscal par le taux de l'impôt.

La réallocation de l'économie d'impôt ne pourra pas excéder, sur une année, la somme des contributions d'impôts dues, cette même année, par l'ensemble des sociétés du sous-groupe EQUANS (sociétés détenues directement ou indirectement par Equans SAS) à Bouygues SA.

Le déficit de la société correspondant à l'économie d'impôt effectivement réallouée à cette dernière est définitivement acquis au groupe fiscal. Ce déficit ne pourra plus être imputé les années ultérieures par la Société pour le calcul de sa contribution à l'impôt du groupe fiscal.

19. Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	31/12/2024
Engagements donnés (à détailler)	
Avals, cautions et garanties	18 084 704
A.Total engagements liés à l'exploitation	18 084 704
B.Total engagements liés au financement	
C. Total autres engagements donnés	
I. Total engagements donnés (A+B+C)	18 084 704
Engagements reçus (à détailler)	
II. Total engagements reçus	
Engagements réciproques (à détailler)	
III. Total engagements réciproques	

20. Rémunération des dirigeants

En application de l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, nous ne mentionnons pas d'éléments de rémunération, cette information permettrait d'identifier la situation individuelle d'un membre des organes de direction.

21. Effectifs

La ventilation des effectifs moyens par catégorie est la suivante :

Catégorie	2024	2023
Cadres	132	145
Assimilés cadres		
Employés, techniciens et agents de maitrise	333	385
Ouvriers	224	239
TOTAL	689	769

22. Crédit-bail

Engagements de crédit-bail

Nature des opérations de crédit-bail	Immobilier	Mobilier	Total
Valeur des biens à la signature du contrat			
Amortissements de l'exercice			
Amortissements cumulés			
Redevances de l'exercice			
Redevances cumulées			Néant

Redevances restant à payer

Nature des opérations de crédit-bail	Immobilier	Mobilier	Total
A 1 an au plus			
De 1 à 5 ans			
A plus de 5 ans			
Total			Néant

23. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe du groupe publiant les comptes consolidés. De ce fait, ils ne sont pas mentionnés dans l'annexe des comptes sociaux.

24. Liste des filiales et des participations

[illegible]

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.



Ineo Provence et Côte d'Azur
Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Ineo Provence et Côte d'Azur

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Ineo Provence et Côte d'Azur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ineo Provence et Côte d'Azur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 1.3.1 de l'annexe aux comptes annuels. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à vérifier les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Sylvain Perdriau

BILAN

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	498 339	448 505	49 834	99 668
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	498 339	448 505	49 834	99 668
Terrains				
Constructions	560 534	554 942	5 593	9 224
Installations techniques, matériel	406 097	327 663	78 434	62 138
Autres immobilisations corporelles	1 467 663	1 074 903	392 760	406 848
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	2 434 295	1 957 508	476 787	478 211
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	3 070		3 070	3 070
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 223 139		2 223 139	2 139 002
Autres immobilisations financières	97 603		97 603	98 972
TOTAL immobilisations financières	2 323 812		2 323 812	2 241 044
Total Actif Immobilisé (II)	5 256 446	2 406 013	2 850 433	2 818 922
Matières premières, approvisionnements	40 000		40 000	949 018
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	40 000		40 000	949 018
Avances et acomptes versés sur commandes	104 868		104 868	120 904
Clients et comptes rattachés	41 737 461	993 785	40 743 676	45 660 209
Autres créances	5 496 695		5 496 695	6 913 211
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	47 339 025	993 785	46 345 240	52 694 324
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	41 906 662		41 906 662	15 759 961
TOTAL Disponibilités	41 906 662		41 906 662	15 759 961
Charges constatées d'avance	677 923		677 923	152 882
Total Actif Circulant (III)	89 963 609	993 785	88 969 824	69 556 185
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	95 220 055	3 399 799	91 820 257	72 375 107

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 53 263	53 263	47 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	9 654 931	60 280
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	288 783	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 883 046	2 735 970
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	14 880 023	2 844 164
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 364 755	2 077 265
Provisions pour charges	4 103 927	2 936 749
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	6 468 682	5 014 014
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 091 588	3 982 067
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 889 292	24 431 526
Dettes fiscales et sociales	17 172 623	18 161 524
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 185 354	649 850
TOTAL Dettes d'exploitation	49 338 857	47 224 968
Produits constatés d'avance	21 132 694	17 291 961
TOTAL DETTES (IV)	70 471 551	64 516 929
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	91 820 257	72 375 107

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				2 736
Production vendue services	127 195 583	66 195	127 261 778	124 080 539
Chiffres d'affaires nets	127 195 583	66 195	127 261 778	124 083 275
Production stockée				
Production immobilisée			6 648	
Subventions d'exploitation			6 000	88 667
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 872 817	1 084 082
Autres produits			862 465	1 611 286
Total des produits d'exploitation (I)			130 009 708	126 867 310
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			50	8
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			23 795	13 415
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			909 018	-279408
Autres achats et charges externes			73 888 599	76 003 995
Impôts, taxes et versements assimilés			2 004 994	1 746 121
Salaires et traitements			26 052 774	26 749 586
Charges sociales			15 427 233	15 390 359
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations		181 547	192 512
	Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		770 416	317 073
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 485 327	1 194 971
Autres charges			56 163	31 842
Total des charges d'exploitation (II)			122 799 917	121 360 475
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			7 209 791	5 506 835
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				13 282
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			732	
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			826 698	573 682
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			826 698	573 682
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 215	2 501
Différences négatives de change			101	267
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			3 317	2 768
RÉSULTAT FINANCIER			823 381	570 914
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			8 032 440	6 091 030

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 404	1 200
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 135 878	
Total des produits exceptionnels (VII)	1 155 282	1 200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	986 142	7 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 254	1 104
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	51 954	884 935
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 043 350	893 039
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	111 932	-891839
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 342 796	1 067 908
Impôts sur les bénéfices (X)	1 918 530	1 395 313
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	131 991 688	127 455 473
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	127 108 641	124 719 502
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 883 046	2 735 970

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Augmentation de capital :

Suivant la délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social de 5 349.60 €, par émission de 4 458 parts nouvelles de 1.20 € de nominale chacune et d'une prime d'émission de 9 594 650.40 € à libérer en numéraire.

- Changement de statut de la société :

L'assemblée générale sur la proposition de la gérance, a décidé de transformer la société en société par actions simplifiées à compter du 30 Septembre 2024.

- Evolution des organes de gouvernance :

M. Alain Gros est désigné président de la société par actions simplifiées pour une durée de 3 ans en remplacement de la fonction de gérance qui était assumée par la société INEO SA.

- Changement de Directeur Délégué :

En juin 2024 Romain RICOUARD-NORMAND est désigné comme Directeur Délégué suite au départ en retraite de Jean-Marc CANEPA.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

1. Règles et méthodes comptables

1.1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis et en l'application des conventions générales et des adaptations professionnelles (avis du Conseil National de la Comptabilité repris dans le règlement ANC n°2018-01 relatif au Plan Comptable Général) :

- permanence des méthodes comptables,
- prudence,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

1.2. Changement de méthode comptable - changement d'estimation - correct d'erreur

Un changement de modalités de comptabilisation est intervenu au titre des primes et gratifications de l'exercice N qui sont à verser en N+1.

Jusqu'alors, les primes et gratifications à verser sur l'exercice suivant étaient comptabilisées en charges à payer compte tenu de l'existence d'un engagement ferme quant au principe et mode de calcul.

Cependant, compte tenu des modalités de calcul des primes mises en place au sein de la société et définies selon les règles Groupe, le schéma de comptabilisation au 31 Décembre 2024 des primes à verser en 2025 est modifié. Dans le cadre de l'harmonisation des règles Bouygues, ces primes sont désormais comptabilisées en provisions pour risques et charges en lieu et place de charges à payer sur la base de la meilleure estimation du management.

1.3. Principales méthodes utilisées

1.3.1. Méthode de calcul à l'avancement / à l'achèvement

La prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon la méthode de l'avancement des coûts de chaque chantier sur la base d'une prévision de résultat à fin d'affaires régulièrement actualisée.

Celle-ci tient compte des incertitudes et aléas techniques avérés pouvant intervenir dans la réalisation des travaux.

La marge brute des affaires dont les prévisions à terminaison ne sont pas suffisamment maîtrisées et fiabilisées à la clôture annuelle, fait l'objet d'une neutralisation, le chiffre d'affaires étant dans ce cas reconnu à hauteur des coûts encourus.

Traitement comptable des provisions pour pertes à terminaison dans le cas de contrats déficitaires :

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée à hauteur de la perte future en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels.

Cette provision est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Produits de réclamation :

Les produits de réclamation et compléments de prix de vente ('claims') non formellement acceptés par le client ne sont pas comptabilisés.

Pénalités de retard :

Les pénalités de retard dues aux clients sont constatées en diminution du chiffre d'affaires à terminaison sur les affaires.

1.3.2. Traitement comptable des SEP et des GIE

- SEP gérées

Néant

- SEP non gérées

Les comptes des sociétés en participation non gérées ne sont pas intégrés au bilan et au compte de résultat. La quote-part de résultat revenant à INEO PROVENCE COTE D'AZUR est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice transféré » ou « perte transférée ».

1.3.3. Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

Dans le cadre de l'application des règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06), la société n'a pas identifié de composant significatif. Concernant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la durée d'utilisation du bien et n'ont donc pas été modifiées au cours de l'exercice.

En application du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont comptabilisés dans un compte spécifique par catégorie d'actif et sont amortis ou dépréciés selon les mêmes règles que l'actif sous-jacent auxquels ils sont rapportés.

Le mali technique de fusion d'une valeur brute de 498 339.42€ est amorti en mode linéaire sur 10 ans à compter du 01/01/2016 l'impact résultat de l'amortissement annuel est de 49 833.94 €.

1.3.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

Nature	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 à 3 ans
Fonds de commerce et mali de fusion	Linéaire	1 à 10 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 10 ans

Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Amortissement des fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux :

En application du règlement ANC précité, les fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement à compter du 1er janvier 2016 dans les comptes annuels de la société sur la base des principes suivants :

- l'actif incorporel est rattaché à des activités qui ont une durée de vie limitée compte tenu des évolutions de l'environnement concurrentiel, normatif, réglementaire ainsi que des innovations technologiques et commerciales mais dont la durée ne peut être définie de façon fiable.

pour les fonds commerciaux et malis affectés à fonds commerciaux existant au 1er janvier 2016 ou pour les nouveaux fonds commerciaux et malis affectés à fonds commerciaux acquis ou activés depuis cette date.

Les fonds commerciaux et malis techniques affectés à fonds commerciaux dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle. Cette dépréciation est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable du fonds commercial avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle est estimée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité.

Recherche et développement

Néant

1.3.3.2. Immobilisations corporelles

Les méthodes d'amortissement n'ont subi aucune modification par rapport aux exercices précédents. Les modes d'amortissement retenus conformes à la législation fiscale et déterminés selon la durée de vie prévue sont les suivants :

Nature	Mode	Durée
Construction	Linéaire	15,20 et 30 ans
Installations techniques	Linéaire	2 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 8 ans

1.3.3.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une dépréciation ramène celle-ci à leur valeur actuelle si elle est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur valeur d'utilité. Pour cela, la société est amenée à procéder à l'estimation des résultats futurs de ses filiales, à laquelle elle a porté une attention toute particulière, dans un environnement économique et financier qui rend difficile l'appréciation des perspectives d'avenir.

Les titres de participation minoritaire et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût historique.

Les valeurs d'utilité tiennent compte de la quote-part des capitaux propres.

Lors des cessions de titres de participation, il est fait application de la méthode FIFO.

1.3.4. Actif circulant

1.3.4.1. Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, de produits finis ou de produits intermédiaires sont valorisés à leur prix d'achat suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Ils sont dépréciés en fonction de leur valeur d'usage et de leur probabilité d'écoulement.

1.3.4.2. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

Conformément aux règles pratiquées dans le Groupe, des provisions sur créances clients sont comptabilisées selon une méthode statistique basée sur l'historique de non-recouvrement, ajustée individuellement pour les grands clients, clients export et publics au cas par cas des situations, litiges éventuels et négociations en cours. Cette dépréciation vient en complément de la dépréciation fondée sur la revue individuelle des créances clients.

1.3.4.3. Charges constatées d'avance

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2025 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

1.3.5. Passif

1.3.5.1. Subventions d'investissement

Néant

1.3.5.2. Provisions ou évaluation des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

Type de régime : indemnités de fin de carrière

Les droits acquis par les salariés en activité sont considérés acquis de manière linéaire sur la carrière du salarié dans l'entreprise et donnent lieu à la constitution d'une provision pour charges au titre des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat mais sont étalés sur la durée résiduelle future de l'engagement en application de la méthode du corridor.

Cette provision est déterminée sur la base d'une évaluation actuarielle des différents paramètres retenus en la matière, minorée des sommes versées aux organismes spécialisés.

L'évaluation actuarielle est basée sur les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : 3,824%
- taux d'inflation : 2,00%
- taux d'augmentation annuel des salaires hors inflation :

CSP	$x < 50$	$x \geq 50$
Cadres	3,00%	1,50%
Non Cadres	1,50%	0,50%

- tables de mortalité : INSEE TTGH/TGF 2005
- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge :

CSP	$x < 40$	$40 \leq x < 50$	$50 \leq x < 55$	$55 \leq x < 60$	$x \geq 60$
Cadres	11%	7%	5%	1%	0%
Non Cadres	9,5%	6%	3%	1,5%	0%

- âge de départ à la retraite estimé 31/12/2024 :

Année de naissance	Âge de retraite
1/1/1960 – 31/8/1961	62 ans
1/9/1960 – 31/12/1961	62 ans et 3 mois
1962	62 ans et 6 mois
1963	62 ans et 9 mois
1964	63 ans
1965	63 ans et 3 mois
1966	63 ans et 6 mois
1967	63 ans et 9 mois
≥ 1968	Cadres : 65 ans Non-Cadres : 64 ans

- modalité de départ : 100% départs volontaires soit IFC = IDR + charges sociales

Les taux de charges sociales retenus sont les suivants :

CSP	UES INEO + AEGE
Cadres	50%
Non Cadres	42%

1.3.5.3. Provisions pour médailles du travail

L'évaluation actuarielle de cette provision est basée sur les hypothèses suivantes :

- prime attribuée : 40 euros par année d'ancienneté dans le Groupe
- date d'entrée dans la vie active : Cadres 26 ans, Non Cadres : 22 ans

Si la date d'entrée dans la société est antérieure à cette date anniversaire, c'est la date d'entrée qui est retenue.

- taux d'actualisation : 3,824%

- taux d'inflation : 2,00%
- tables de mortalité : INSEE TGH/TGF 2005
- taux de rotation du personnel en fonction de l'âge : cf hypothèses retenues pour IFC ci-dessus
- âge constaté de départ à la retraite : cf hypothèses retenues pour IFC ci-dessus

1.3.5.4. Provision pour Gros Entretien et Renouvellement

Néant

1.3.5.5. Autres Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des risques potentiels ou à des charges à prévoir, conformément au Livre I Titre III chapitre II sur les passifs (Plan Comptable Général).

Les montants comptabilisés au 31 décembre 2024 au titre des primes et gratifications donnant lieu à versement en 2025 (voir paragraphe 1.2. sur les changements de méthode comptable – changements d'estimation – corrections d'erreur) sont les suivants :

- au passif en provision pour charges : 2 164 814.27 euros
- au compte de résultat en dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges : 3 485 327.44 euros net d'impôt

1.3.5.6. Produits constatés d'avance

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2025 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

Ce poste inclut le cas échéant les produits constatés d'avance issus de la neutralisation des marges brutes des affaires pour lesquelles l'entreprise n'est pas en mesure de déterminer le résultat à terminaison de façon fiable.

1.3.6. Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence éventuelle résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « comptes de régularisation ».

2. Identité de la société mère

Les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale (ou intégration proportionnelle ou mise en équivalence) dans les comptes consolidés de la société suivante :

BOUYGUES

32, avenue Hoche

F-75378 PARIS CEDEX 08

3. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
					Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				523 295		0
Terrains						
Constructions		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		688 202		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				371 028		54 939
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers		1 140 787		55 644
		Matériel de transport		31 741		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		265 533		24 960
		Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				2 497 291		135 544
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				3 070		
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				2 237 974		128 187
TOTAL (IV)				2 241 044		128 187
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				5 261 630		263 730
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession/Appt		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				24 955	498 339	
Terrains						
Constructions		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		127 667	560 534	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				19 870	406 097	
Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers		38 841	1 157 590	
		Matériel de transport			31 741	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		12 161	278 332	
		Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				198 540	2 434 295	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					3 070	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				45 419	2 320 742	
TOTAL (IV)				45 419	2 323 812	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				268 914	5 256 446	

Immobilisations corporelles et incorporelles

Mali technique : 498 339.42 €

Immobilisations financières

La variation des postes relatifs aux immobilisations financières se décomposent pour la partie Prêts et autres immobilisations financières en :

- Prêt effort de contruction qui a augmenté de 123 K€ au titre des versement 2024 et diminué des remboursements de prêts de 2004 arrivés à échéances pour 39 K€.

- Dépôts et cautionnement augmenté de 5 K€ suite à des revalorisation de dépôt de garantie et diminué de 6 K€ suite à la sortie de locaux et la restitution de la caution INEO PCA.

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augmentations	Diminutions / Apports	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			423 627	49 834	24 955	448 505	
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements		678 978	3 631	127 667	554 942	
Installations techniques, matériels et outillages			308 890	38 644	19 870	327 663	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		757 137	74 263	33 587	797 813	
	Matériel de transport		25 170	1 600		26 770	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		248 906	13 576	12 161	250 320	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			2 019 081	131 714	193 286	1 957 508	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			2 442 708	181 547	218 242	2 406 013	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établissement							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Autres immobilisations :							
Installations techniques							
Installations générales							
Matériel transport							
Matériel bureau et info							
Emballages							
CORPO.							
Acquis. de titres	0						
TOTAL							
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Stocks

Nature	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières, approvisionnements	40 000	949 018
En cours de production de biens		
En cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
Total valeur brute	40 000	949 018
Dépréciation		
Total valeur nette	40 000	949 018

6. Valeurs mobilières de placement

Néant

7. Disponibilités

Nature	31/12/2024	31/12/2023
Compte courant Groupe de cash-pooling	41 896 371	15 748 644
Banques	10 291	11 317
Caisses		
Total	41 906 662	15 759 961

La trésorerie placée ou empruntée auprès des sociétés de compensation de trésorerie au sein du groupe BOUYGUES est présentée en disponibilités ou en concours bancaires courants dans la mesure où cette créance/dette est immédiatement disponible ou exigible auprès des sociétés du groupe.

8. Echéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				2 223 139	42 762	2 180 377
Autres immos financières				97 603		97 603
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				2 320 742	42 762	2 277 980
Clients douteux ou litigieux				419 593	419 593	
Autres créances clients				41 317 869	41 317 869	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				84 860	84 860	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				81 621	81 621	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			4 755 452	4 755 452	
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers				574 762	574 762	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				47 234 157	47 234 157	
Charges constatées d'avance				677 923	677 923	
TOTAL DES CREANCES				50 232 821	47 954 841	2 277 980
Prêts accordés en cours d'exercice				128 187		
Remboursements obtenus en cours d'exercice				45 419		
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers (dont compte courant Groupe de cash pooling)						
Fournisseurs et comptes rattachés				25 889 292	25 889 292	
Personnel et comptes rattachés				3 846 142	3 846 142	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				4 334 054	4 334 054	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			8 804 260	8 804 260	
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts			188 167	188 167	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés				876 032	876 032	
Autres dettes				309 322	309 322	
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance				21 132 694	21 132 694	
TOTAL DES DETTES				65 379 962	65 379 962	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations (prêts aux filiales), les autres prêts ainsi que les créances sur les clients et les autres créances.

Les dettes de la société incluent les dettes financières, les dettes fournisseurs ainsi que les dettes fiscales et sociales et les autres dettes.

Effets de commerce :

Montant des effets remis à l'encaissement : 29 040 euros

9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance :

Nature / Ventilation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	677 923		
TOTAL	677 923	0	0

Produits constatés d'avance :

Nature / Ventilation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - AVANCEMENT	20 981 694		
PCA NEUTRALISATION MB AFFAIRES SENSIBLES	151 000		
TOTAL	21 132 694	0	0

Ecarts de conversion :

Nature des écarts	Montant ACTIF	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	0	0	0	0

Le tableau ne concerne que les sociétés qui effectuent de nombreuses opérations en devises. À défaut, l'information peut être plus succincte.

10. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Diminution	Distribution Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	47 914	5 350					53 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	60 280	9 594 650					9 654 930
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau				2 447 187	2 735 970		288 783
Résultat de l'exercice	2 735 970	4 883 046	2 735 970				4 883 046
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 844 164	14 483 046	2 735 970	2 447 187	2 735 970		14 880 023

11. Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	39 928	4 458		44 386	1,20
Certificats d'investissement					
Total	39 928	4 458		44 386	

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 Septembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social de 5 349.60 €, par émission de de 4 458 parts nouvelle de 1.20 € de nominale chacune et d'une prime d'émission de 9 594 650.40 € à libérer en numéraire.

La société a procédé à une distribution de dividendes de 2 447 187,12 €, suite à l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2024.

12. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers					
Provisions investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
- Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992					
Provisions implantation étranger après 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL (I)					
Provisions pour litige	1 384 010	582 376	337 517	368 256	1 260 612
Provisions pour garanties					
Provisions pour primes variables		1 887 159			1 887 159
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions	1 851 639	143 000	25 000		1 969 639
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien					
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 778 365	924 746	1 351 840		1 351 271
TOTAL (II)	5 014 014	3 537 281	1 351 840	368 256	6 468 682
Provisions sur immos incorporelles					
Provisions sur immos corporelles					
Provisions sur titres mis en équivalence					
Provisions sur titres de participations					
Provisions sur autres immos financières					
Provisions sur stocks					
Provisions sur comptes clients	574 859	770 416		351 490	993 785
Autres provisions pour dépréciations					
TOTAL (III)	574 859	770 416		351 490	993 785
TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 588 873	4 307 698		2 434 103	7 462 468
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 255 743	578 479	719 746	
Dont dotations et reprises financières					
Dont dotations et reprises exceptionnelles		51 954	1 135 878		
dépréciations des titres mis en équivalence					

13. Situation fiscale latente

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'OPCVM		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	1 604 699	1 461 699
Participation des salariés	1 386 242	1 130 278
Effort construction	13 828	13 621
Contribution sociale de solidarité	178 217	203 876
Autres risques et charges provisionnés	839 393	687 730
Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	4 022 380	3 497 204

14. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens		2 736	-100%
Production vendue services	127 261 778	124 080 539	3%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	127 195 583	124 063 305	3%
Chiffres d'affaires nets-Export	66 195	19 970	231%
Chiffres d'affaires nets	127 261 778	124 083 275	3%

Les montants des refacturations de loyers et autres charges de Frais Généraux refacturés aux Directions Déléguées sont comptabilisés en « Autres Produits ».

15. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 823 381,01 euros en 2024 contre 570 913,58 euros en 2023, soit une hausse de 252 milliers d'euros.

Cette variation est principalement due aux intérêts cash pooling.

16. Charges et produits exceptionnels

[illegible]

La variation est principalement liée à la reprise de provision et à la comptabilisation des pénalités suite au contrôle URSSAF.

Les charges exceptionnelles incluent des provisions constatées dans le cadre du plan de bonus exceptionnel « EQUANS 2026 » visant à récompenser des collaborateurs de leur implication pour atteindre les objectifs de performance à horizon 2026.

Les primes provisionnées correspondent aux montants qui seront versés en juin 2025 au titre des performances 2022 à 2024 à hauteur de 52 K€.

17. Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 091 588
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	23 523 978
Dettes fiscales et sociales	5 150 459
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	5 015
Total	33 771 040

Produits à recevoir	31/12/2024
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	23 200 232
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 643
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	117 228
Disponibilités	
Total	23 362 104

18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	8 032 440	1 918 530	6 113 910
Résultat exceptionnel	111 932		111 932
Participation	-1 342 796		-1 342 796
Résultat comptable	6 801 576	1 918 530	4 883 046

La société a intégré à compter du 1er janvier 2024 le groupe fiscal dont la société mère est Bouygues SA.

La convention d'intégration fiscale prévoit que Bouygues SA verse à la Société déficitaire l'économie d'impôt immédiate ou potentielle procurée par cette dernière au groupe fiscal par la prise en compte de ce déficit, même dans l'hypothèse où le groupe fiscal est déficitaire. L'économie d'impôt ainsi réallouée à la société est égale au produit du déficit de la Société transmis au groupe fiscal par le taux de l'impôt.

La réallocation de l'économie d'impôt ne pourra pas excéder, sur une année, la somme des contributions d'impôts dues, cette même année, par l'ensemble des sociétés du sous-groupe EQUANS (sociétés détenues directement ou indirectement par Equans SAS) à Bouygues SA.

Le déficit de la société correspondant à l'économie d'impôt effectivement réallouée à cette dernière est définitivement acquis au groupe fiscal. Ce déficit ne pourra plus être imputé les années ultérieures par la Société pour le calcul de sa contribution à l'impôt du groupe fiscal.

19. Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	31/12/2024
Engagements donnés (à détailler)	
Avals, cautions et garanties	18 084 704
A.Total engagements liés à l'exploitation	18 084 704
B.Total engagements liés au financement	
C. Total autres engagements donnés	
I. Total engagements donnés (A+B+C)	18 084 704
Engagements reçus (à détailler)	
II. Total engagements reçus	
Engagements réciproques (à détailler)	
III. Total engagements réciproques	

20. Rémunération des dirigeants

En application de l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, nous ne mentionnons pas d'éléments de rémunération, cette information permettrait d'identifier la situation individuelle d'un membre des organes de direction.

21. Effectifs

La ventilation des effectifs moyens par catégorie est la suivante :

Catégorie	2024	2023
Cadres	132	145
Assimilés cadres		
Employés, techniciens et agents de maîtrise	333	385
Ouvriers	224	239
TOTAL	689	769

22. Crédit-bail

Engagements de crédit-bail

Nature des opérations de crédit-bail	Immobilier	Mobilier	Total
Valeur des biens à la signature du contrat			
Amortissements de l'exercice			
Amortissements cumulés			
Redevances de l'exercice			
Redevances cumulées			Néant

Redevances restant à payer

Nature des opérations de crédit-bail	Immobilier	Mobilier	Total
A 1 an au plus			
De 1 à 5 ans			
A plus de 5 ans			
Total			Néant

23. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnés dans l'annexe du groupe publiant les comptes consolidés. De ce fait, ils ne sont pas mentionnés dans l'annexe des comptes sociaux.

24. Liste des filiales et des participations

[illegible]

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.